



POLITIQUE DE COHESION DANS LES ZONES DE MONTAGNE : **Comment améliorer la contribution des montagnes et les bénéfices pour les territoires de montagne ?**

Bruxelles – 7 juin 2017

Le 7 juin 2017, plus de 100 acteurs de la montagne de toute l'Europe, se sont réunis à Bruxelles pour participer à une conférence sur "**La politique de cohésion dans les zones de montagne : comment améliorer la contribution des montagnes et les bénéfices pour les territoires de montagne**" organisée conjointement par la **Commission européenne (DG Regio) et Euromontana**.

Cette conférence a permis de réfléchir à la manière de mieux élaborer une approche fondée sur les lieux et une politique territoriale intégrée pour la future politique de cohésion et comment cette politique devrait prendre en compte les spécificités des zones de montagne.

OUVERTURE

Jean-Pierre Halkin, Chef d'Unité Macro-régions de la DG Regio; Iliana Iotova, Vice-Présidente de la République de Bulgarie ; Mercedes Bresso, eurodéputée et Présidente de l'Intergroupe RUMRA; Juanan Gutierrez, Président d'Euromontana ont accueilli les participants à la conférence et expliqué l'importance de discuter de la politique de cohésion en ce moment, au début de la négociation sur la future politique de cohésion après 2020 et des contributions clés des zones de montagne dans cette politique



Jean-Pierre Halkin, Chef d'Unité des macro-régions, Coopération transnationale/interrégionale à la DG Regio et co-organisateur de l'événement, a ouvert la conférence en rappelant l'importance des régions, reconnue dans le [Livre blanc sur l'avenir de l'Europe](#). Les régions ont un rôle clé à jouer pour faire face aux défis actuels. Plus précisément en ce qui concerne la politique de cohésion, les régions montagneuses, étant souvent des zones frontalières, ont un rôle important. La conférence sur **la politique de cohésion dans les zones de montagne a donc eu lieu au bon moment**, juste avant le Forum de cohésion qui se

déroulera fin juin, afin de nourrir la réflexion plus générale de **la future politique de cohésion et du document de réflexion qui sera publié en septembre 2017**.

Iliana Iotova, Vice-Présidente de la République de Bulgarie, a expliqué que la **politique de cohésion peut faire plus que ce qu'elle fait actuellement pour le développement de la montagne**. Se référant au rapport du Parlement européen sur [la politique de cohésion dans les régions montagneuses de l'UE](#), adopté à une large majorité en mai 2016, elle a fortement soutenu l'idée d'avoir « **un Agenda des régions montagneuses** » qui pourrait être « *au cœur d'une stratégie de l'UE en matière de développement des régions montagneuses* » et être la première étape cruciale pour la



mise en œuvre de l'article 174 du Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE). En outre, elle a suggéré que les zones de montagne devraient avoir « **l'allocation dans le cadre de la politique de cohésion de fonds spécifiques** » afin de « *conduire l'Union à accorder une attention plus spécifique aux zones de montagne et à prendre en compte leur potentiel* ». Elle a également insisté sur le fait que les États membres doivent « *accorder une attention particulière aux zones de montagne* ». Elle a encouragé les programmes de financements existants, tels que Life ou Natura 2000, à être réexaminés afin de mieux intégrer une dimension montagne qui « *permettrait un financement mieux axé et plus ciblé* ». Enfin, elle a assuré son soutien pour l'avenir : lorsque la Bulgarie aura la présidence du Conseil en 2018, elle poussera pour que les zones de montagne puissent être l'une des priorités. ([Discours disponible ici](#))



Mercedes Bresso, députée européenne et présidente de l'Intergroupe RUMRA (régions rurales, montagneuses et isolées) du Parlement européen a rappelé aux participants que cette année est un moment clé pour préparer la future politique de cohésion. Après l'adoption du [rapport Iotova sur la politique de cohésion dans les régions montagneuses de l'UE](#) et le [rapport Bresso sur la stratégie EUSALP](#) l'année dernière, le Parlement européen adopte en juin un [rapport sur les éléments fondamentaux de la politique de cohésion](#) pour l'après-2020. Ainsi, le Parlement européen a défini ses recommandations pour la future politique de cohésion et tout est sur la table pour commencer à discuter avec les autres institutions de l'UE.

Mercedes Bresso est convaincue que le succès des zones de montagne va de pair avec **une plus grande coopération entre les zones rurales et urbaines**. C'est la raison pour laquelle l'intergroupe RUMRA a organisé le 1er juin 2017 [un petit-déjeuner](#) pour discuter de la meilleure façon de soutenir la cohésion territoriale et faciliter les liens entre les zones urbaines et rurales. Elle a également rappelé le soutien de l'intergroupe RUMRA pour **un agenda dédié aux zones rurales, montagneuses et isolées pour mieux soutenir la cohésion territoriale**. Elle a conclu sur le potentiel des zones de montagne, d'autant plus que certaines zones de montagne ont réussi à surmonter leurs défis de dépeuplement et peuvent être innovantes : « *Les zones de montagne peuvent apporter une valeur ajoutée politique en Europe en apportant une valeur ajoutée économique à nos territoires* ».



Juanan Gutierrez, président d'Euromontana, a remercié la DG Regio qui a aidé à coorganiser la conférence et a souhaité que la bonne discussion et l'atmosphère de coopération lors de la préparation de cet événement se poursuivent à l'avenir. Il a expliqué **pourquoi les zones de montagne sont importantes dans la politique de cohésion** et a présenté leur importance en Europe. En particulier, il a montré que les montagnes couvrent près de 30% du territoire européen et constituent l'épine dorsale

écologique du continent qui contient un immense réservoir de ressources naturelles. **Un habitant sur six vit dans les zones de montagne.** Les zones de montagne offrent des lieux de loisirs et d'inspiration et sont des lieux de résidence, de production avec des produits alimentaires de qualité, de lieux de vie où il est agréable de vivre. **Elles peuvent contribuer activement à la réalisation des objectifs de l'UE 2020 et des objectifs de développement durable.** Pour exploiter pleinement ce potentiel, **des politiques actives, ambitieuses et ciblées sont nécessaires**, y compris dans la politique de cohésion. Afin de mieux répondre aux besoins des montagnes, en plus d'un programme spécifique pour les zones de montagne et de cibler les fonds pour ces régions comme suggéré par Mme Iotova, Juanan Gutierrez a déclaré que d'autres mesures pourraient être de développer **une stratégie macro-régionale spécifique pour les Carpates**, de mieux évaluer systématiquement **l'impact territorial de la politique de cohésion dans les zones de montagne**, de développer des **Programmes Opérationnels transfrontaliers pour certaines chaînes de montagnes** et de développer **des stratégies de spécialisation intelligentes** pour mieux prendre en compte les forces dans les montagnes.

SESSION 1 : Comment encourager des PME innovantes et compétitives dans les zones de montagne ?

Au cours de la conférence, trois sessions thématiques ont été organisées portant sur trois priorités de la politique de cohésion, à savoir les PME, les TIC et le changement climatique, afin de mieux comprendre les besoins spécifiques des zones de montagne, mais aussi afin de montrer des exemples novateurs qui peuvent inspirer les autres.

Cette première session visait à s'interroger sur comment faciliter l'innovation et la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) dans les zones de montagne. André Marcon, président de MACEO et Giacomo Mattinò, chef d'unité de la DG Growth, ont proposé des solutions aux niveaux européen, entrepreneurial et régional, tandis que Gauthier Mestrallet, directeur général de l'entreprise Tri Vallées, a illustré un exemple de réussite d'une approche innovante et compétitive pour une PME dans les Alpes françaises.



André Marcon, président de MACEO et ancien président des Chambres de Commerce et d'Industrie en France, a expliqué qu'il existe de nombreuses PME de moins de 10 employés dans les zones de montagne. Pour devenir plus prospères, il a insisté sur **l'importance pour les petites entreprises dans les zones de montagne de se concentrer sur l'innovation** qui n'est pas uniquement une innovation technique, mais les systèmes devraient également s'adapter aux mutations numériques et économiques. Cette innovation devrait être poursuivie par les

entrepreneurs. En particulier, **les entrepreneurs de montagne doivent oser entreprendre et devraient être fiers de la richesse des montagnes et de leur potentiel territorial.**

Deux acteurs principaux, les autorités locales et les entrepreneurs eux-mêmes devraient jouer le rôle principal en encourageant davantage l'innovation et la compétitivité dans les zones de montagne.

Les autorités locales ont une grande responsabilité pour rendre **les territoires de montagne attractifs** pour les entrepreneurs en leur fournissant des services pour leur faciliter le travail (tels que des bâtiments disponibles pour le télétravail, une accessibilité de la zone ou le dégagement des routes lors des intempéries liées à la neige) et pour faciliter la vie dans la région (services de garde d'enfants, écoles, transports). Elles devraient également aider / faciliter les tâches administratives des entrepreneurs et les soutenir financièrement (accès plus facile aux banques locales ou au crowdfunding local). Les autorités locales devraient clairement expliquer qu'elles aiment les entrepreneurs et qu'elles sont heureuses de les accueillir, même s'ils sont nouveaux dans la région.

Les entrepreneurs sur le terrain ont également la responsabilité de rendre leur entreprise compétitive. Ils devraient travailler ensemble, pour développer une intelligence collective, rejoindre des grappes et essayer de trouver des **complémentarités avec d'autres entrepreneurs**. Certains systèmes collectifs comme ceux du bois et des pierres dans le Massif Central ont permis de rassembler tous les acteurs des filières et, par conséquent, ont eu de grands résultats. Les entrepreneurs devraient également rejoindre les **centres de compétitivité** et aller au-delà des limites territoriales pour échanger avec d'autres entrepreneurs dans toute l'Europe. Les entrepreneurs doivent ainsi ouvrir leur esprit, avoir plus d'**ouverture culturelle et européenne**.

Cette ouverture en Europe est vraiment nécessaire, et plusieurs outils sont directement mis en œuvre par l'UE pour **encourager et soutenir les entrepreneurs**, comme l'a expliqué Giacomo Mattinò, chef d'unité de la DG Grow. Il a présenté deux outils, tous deux financés par le programme COSME, qui peuvent aider et encourager les PME dans les zones de montagne : le **Réseau Entreprise Europe (REE) et Erasmus pour les Entrepreneurs**.

Le **REE est le plus grand soutien au monde pour les PME** avec 506 organisations en Europe, y compris les organisations dans les zones de montagne. Il a une présence structurée et articulée sur le territoire avec l'innovation et l'internationalisation au cœur de ses services pour les PME. Le REE fournit des informations de base sur les programmes de financement européen, le soutien à la participation aux programmes européens, mais aide également les organisations à adopter une approche de consortium, car tirer parti des ressources est très bénéfique.

Le deuxième outil, **Erasmus pour les entrepreneurs, permet aux jeunes entrepreneurs d'acquérir plus d'expérience** en partageant des idées et du savoir-faire avec des entrepreneurs d'autres pays européens. Jusqu'à présent, ce programme a facilité plus de 7000 échanges d'expériences entre entrepreneurs et fournit des indemnités journalières aux entrepreneurs qui visitent d'autres entrepreneurs. Même si ces outils ne visent pas directement les entrepreneurs de montagne, ils peuvent aider à les soutenir.

Pour illustrer comment les entreprises de montagne peuvent être innovantes et compétitives, Gauthier Mestrallet, Directeur général de l'entreprise Tri Vallées, a présenté sa société qui collecte et **recycle les matériaux de ski** ainsi que les déchets biologiques dans les Alpes françaises. Sa société est un **exemple d'économie sociale et solidaire** avec 55% de ses 107 employés en insertion. Il a également souligné la nécessité de travailler ensemble en cluster et en coopération avec d'autres acteurs afin de trouver des solutions innovantes adaptées aux zones de montagne. Tri Vallées fait ainsi partie du Cluster Montagne par exemple. Gauthier Mestrallet a insisté sur l'importance d'innover constamment afin de garder un pas



d'avance sur les géants de l'industrie des déchets. C'est ce qu'ils ont fait lorsqu'ils ont développé une filière pour recycler le matériel de ski, qui est un déchet de montagne typique avec un petit volume sur un territoire bien défini. L'objectif était de trouver une solution pour collecter des skis, séparer leurs différents composants, recycler les métaux ferreux dans la fonderie et le reste dans l'industrie du ciment. Au total, en 2016, 420 tonnes de matériaux de ski ont été recyclées, ce qui représente 1/3 de la masse totale de skis rejetés. ([Présentation disponible ici](#))

SESSION 2 : Comment améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et du très haut débit dans les montagnes d'Europe ?

Cette session s'est interrogé sur l'accès au haut débit et sur la qualité des infrastructures et des TIC pour les habitants et les entreprises de montagne. Marie Clotteau, directrice d'Euromontana, Jan Dröge, directeur du Broadband Competence Offices support facility, Jose Manuel Hernandez Luque, DG Agri et Guido Giardini, médecin responsable d'un centre de télémédecine de la Vallée d'Aoste, ont présenté des solutions potentielles pour surmonter la fracture numérique dans les zones de montagne.

Marie Clotteau, directrice d'Euromontana, a attiré l'attention sur l'absence d'Internet et de connexion numérique dans les zones de montagne et ses conséquences pour l'attractivité des montagnes. Aujourd'hui, **seulement 25% des zones rurales sont couvertes par une connexion haut débit (vitesse de téléchargement de 30 Mb/s) ou par le très haut débit** (vitesse de téléchargement de 100 Mb/s minimum) contre une couverture d'environ 70% dans les zones urbaines. Cela représente un frein économique et social considérable pour ces territoires, car internet est nécessaire au quotidien pour de nombreuses raisons : le télétravail, l'accès aux données en ligne, la vente de produits, l'accès aux loisirs ... Au XXI^e siècle, **Internet devrait être considéré comme un nouveau Service d'Intérêt Général**, comme c'est déjà le cas en Suisse et en Finlande, où l'accès au haut débit est garanti jusqu'au dernier kilomètre. Marie Clotteau a expliqué que le **développement des infrastructures, des outils des TIC et des connaissances et des compétences informatiques** (pour apprendre aux populations comment utiliser adéquatement les outils adaptés à leurs propres besoins) devrait être encouragé dans les zones de montagne. Une volonté politique forte au niveau de l'UE, mais aussi aux niveaux local et régional, est nécessaire pour combler la fracture numérique actuelle. L'absence d'un bon accès à Internet et aux TIC représente un risque important pour l'attractivité des zones de montagne. ([Présentation disponible ici](#))



L'Union européenne est consciente du potentiel que l'accès à Internet peut offrir. Plus de 6 milliards d'euros seront investis dans le haut débit au cours de la période de programmation actuelle et déjà **2,3 milliards d'euros** avaient été investis en 2007-2013, a expliqué Jan Dröge, Directeur du 'Broadband Competence Offices Support Facility' (BCO). Son organisation est basée sur un réseau dans chaque pays de l'UE, qui facilite l'accès aux fonds, y compris dans les régions éloignées. Ces bureaux peuvent **aider les promoteurs de projets**, en fournissant un **soutien technique, une aide juridique liée aux règles d'aide d'État ou aux questions de marchés publics et en partageant les exemples de réussite**. Jan Dröge a reconnu que les principaux opérateurs commerciaux ne sont pas toujours intéressés à développer leurs services dans ce qu'ils appellent 'les zones blanches', dont beaucoup sont dans des zones montagneuses,

car ces régions sont souvent peu peuplées et n'ont pas un nombre suffisant d'utilisateurs potentiels. Il existe d'autres défis dans les zones de montagne, comme par exemple la difficulté de mettre en place le haut débit en raison de la topographie qui augmente les coûts d'investissement de la mise en œuvre. « Afin de surmonter les défis spécifiques des zones de montagne, nous avons besoin d'un mix technologique, c'est-à-dire d'utiliser la technologie de différentes manières », a déclaré Jan Dröge. L'UE a fourni un budget et un soutien, mais il reste difficile de financer des initiatives à petite échelle. Ainsi, il a encouragé les citoyens à prendre leur avenir en mains et à essayer de **développer des projets dirigés par la communauté**. Ces petits projets peuvent être une première étape et faire la différence lorsque les citoyens agrègent la demande et créent leur propre investissement. ([Présentation disponible ici](#)).

Jose Manuel Hernandez Luque, chargé de mission de la DG Agri, a présenté les **Smart Villages**, une initiative de la Commission européenne pour améliorer la qualité de vie dans les zones rurales. Le concept de « Smart Villages » (Villages Intelligents) est relativement nouveau (avril 2017), il avait été mentionné dans la Déclaration de Cork 2.0 et le Plan d'action Cork 2.0. Le concept de Smart Villages « vise à obtenir des synergies entre les différentes opérations à aborder dans les futures stratégies de développement rural », explique Jose Manuel Hernandez Luque. Le concept tente d'intégrer différentes approches. Les objectifs sont, entre autres, d'attirer les jeunes dans les zones rurales, d'améliorer les possibilités d'emploi, d'assurer des services et des infrastructures de base et de développer le potentiel offert par l'**amélioration de la connectivité et la numérisation des zones rurales**. **L'action de l'UE pour les Smart Villages donne une visibilité à la qualité de vie dans les zones rurales, ce qui est fortement lié à la connectivité**. Ainsi, M. Hernandez Luque a affirmé que la connexion Internet était incontestablement nécessaire pour développer le potentiel des zones rurales. Une fois que les zones rurales auront une connexion Internet, les zones rurales seront des endroits plus attractifs pour les entreprises et les habitants.

La Commission européenne organise actuellement différents événements pour présenter et lancer des projets pilotes dans des Smart Villages. En outre, REDR organise également un groupe thématique sur les PME travaillant sur la numérisation afin d'identifier les bonnes pratiques pour les Smart Villages. Mr Hernandez Luque a conclu en indiquant que les responsabilités ne sont pas seulement entre les mains de la Commission et il a invité les citoyens, comme Jan Dröge, à utiliser les outils déjà disponibles. ([Présentation disponible ici](#)).



Internet (et internet à haut débit) est également nécessaire pour développer la télémédecine dans les zones de montagne. L'accès aux soins de santé affecte l'attractivité des zones rurales et Guido Giardini, médecin, chargé d'un centre de télémédecine dans la région de la Vallée d'Aoste, en Italie, a présenté comment le Centre de Médecine de Montagne en Val d'Aoste facilite la télémédecine et les téléconférences dans les habitations de montagne. Avec plus de 10 ans d'expérience dans la région, Guido Giardini a présenté deux exemples soutenus par des projets européens. La Vallée d'Aoste est entièrement montagneuse, **la majorité des villages sont situés très loin de l'hôpital principal d'Aoste, ce qui rend la consultation médicale très difficile**.

Beaucoup d'habitants (en particulier les personnes âgées) ne sont pas en mesure de parcourir plusieurs kilomètres pour consulter un médecin. L'ouverture d'un centre de télémédecine vise donc à faciliter les consultations, avec des médecins spécialistes, pour les patients qui ne peuvent

pas facilement venir à l'hôpital. Un centre virtuel surveille les patients chroniques. Les personnes âgées ont un téléphone mobile qui communique sans fil avec les autres outils de surveillance. Chaque jour, une infirmière examine les graphiques et les données et contactera uniquement le médecin s'il y a quelque chose qui ne va pas. « *Les gens ne sont déplacés que si cela est vraiment nécessaire* » explique Guido Giardini, sinon, les données d'information et de médicaments disponibles sont suffisantes pour surveiller la santé du patient en conditions réelles. Ainsi, ce service a vraiment contribué à améliorer l'accès aux services de santé publique. Guido Giardini a également présenté un deuxième exemple de programme de télémédecine transfrontalière dans la région du Mont Blanc, pour le Val d'Aoste (en Italie) et la Savoie (en France) : **le réseau RESAMONT**. L'emplacement accueille 8 000 touristes par an et le développement du centre de télémédecine est donc très utile. Jusqu'en décembre 2016, le centre de télémédecine a dirigé 500 téléconsultations. ([Présentation disponible ici](#))

SESSION 3 : Comment la société civile peut-elle contribuer à renforcer un agenda européen de la montagne ? (Table ronde)

Différentes organisations représentent les populations de montagne au niveau européen. Marco Onida, de la DG Regio, Georges Elzière, Membre de la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) et José Basto, membre du club alpin portugais ont discuté de la nécessité de faire entendre la voix des citoyens de montagne auprès des institutions de l'UE et exploré comment les différents acteurs peuvent mieux travailler ensemble.

Il n'y a pas de politique de montagne unique en Europe, mais plusieurs politiques de l'UE, telle la politique de cohésion avec l'article 174 du TFEU, qui traitent directement des spécificités des montagnes ou de la PAC avec la mention facultative de qualité pour les produits alimentaires de montagne. En outre, de nombreuses politiques de l'UE ont des impacts directs sur les zones de montagne telles que les politiques environnementales et le changement climatique. Marco Onida, DG Regio et ancien secrétaire général de la Convention alpine, a regretté que **la voix des populations de montagne ne soit pas toujours bien entendue par les institutions européennes**, y compris par la Commission européenne. Il est convaincu que **des pressions plus actives sont nécessaires, y compris en provenance des citoyens**, pour que les institutions européennes comprennent mieux les besoins réels des habitants des montagnes et influencent, ainsi, les politiques de l'UE. Il est également très important que les acteurs non économiques se réunissent de manière structurée pour faire entendre leur voix. Ce lobbying devrait également aider les citoyens à mieux comprendre la manière dont les institutions européennes fonctionnent et comment l'Europe peut soutenir les zones de montagne.



Georges Elzière est membre de la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM). Il a reconnu que ses membres vivent souvent dans les zones urbaines, mais sont des praticiens de la montagne, qui ne font pas toujours attention à ce qui se passe au niveau de l'UE. Cette conférence était l'occasion de **discuter avec d'autres acteurs de la montagne et il a insisté sur la nécessité de dialoguer, d'échanger les bonnes pratiques et de participer collectivement à d'autres actions de l'UE**. C'est le travail de lobbying qui peut se faire à Bruxelles qui fera entendre la voix des gens de la montagne.

José Basto, du club alpin portugais, a partagé ses inquiétudes au sujet des villages de montagne, abandonnés pendant la plus grande partie de l'année et vivant uniquement pendant les vacances d'été. Il a expliqué qu'il est nécessaire d'avoir **plus de solidarité entre les acteurs**. Les acteurs qui peuvent faire entendre leur voix devraient également faire entendre la voix des autres qui ne peuvent être entendus, comme les personnes âgées ou les bergers. Plus de réseaux européens sont nécessaires, non seulement dans les Alpes mais dans toutes les chaînes de montagnes.



La nécessité d'impliquer **les populations locales vivant dans les zones de montagne** pour développer une politique intégrée dédiée aux zones de montagne, la question de **l'implication d'autres citoyens** qui ne vivent pas dans une zone de montagne mais qui se rendent en vacances dans les zones de montagne et **la situation spécifique des Carpates** a également été discutée.



En ce qui concerne la manière de faire entendre la voix des citoyens au niveau européen, André Marcon a montré que beaucoup de progrès ont déjà été réalisés ces dernières années (avec un Intergroupe consacré aux zones de montagne au Parlement européen, avec la mention facultative de qualité sur les produits de montagne, avec des fonds ciblant les zones de montagne spécifiquement sous la PAC) grâce notamment au lobbying d'Euromontana. Il reste encore beaucoup à faire, il a donc encouragé à continuer la collaboration avec Euromontana.

SESSION 4 : Comment encourager l'adaptation et l'atténuation du changement climatique ?

En raison de leur patrimoine naturel exceptionnel et de leur vulnérabilité aux effets du changement climatique, les zones de montagne devraient prendre l'initiative de répondre aux défis posés par le changement climatique. Raul Cazan, membre du réseau 2Celsius, Dina Silina de la DG CLIMA et le Professeur Sandor Szalai du groupe de travail sur l'adaptation au changement climatique de la Convention des Carpates ont expliqué comment les zones de montagne peuvent relever ces défis.

Raul Cazan, membre du réseau 2Celsius, a présenté son organisation (un groupe de journalistes) située en Roumanie qui crée des vidéos liées au changement climatique dans les zones de montagne. L'idée du réseau est de mettre en avant les problèmes liés au changement climatique, de rechercher des faits et de les porter auprès des décideurs politiques de l'UE. Leur recherche porte principalement sur la manière dont le changement climatique a des incidences en Europe. Au cours de sa présentation, Raul Cazan a diffusé une vidéo, un extrait d'un documentaire « Nos chers paradis ». **La vidéo illustre comment le changement climatique affecte les personnes qui vivent et travaillent dans les zones de montagne d'Europe centrale et orientale.**



C'est une compilation de plusieurs entretiens de communautés pastorales, interviewées pendant plus de 3 ans. L'objectif du documentaire est de montrer que **les changements les plus importants et les plus visibles du changement climatique se produisent en montagne**. Les effets les plus visibles sont sur les plantes et les forêts qui gagnent de l'altitude en raison de la montée de la température, le manque de neige et la

présence de pluie à très haute altitude (comme c'était le cas à Jungfrau en 2014). ([Présentation disponible ici](#))



Dilina Silina de la DG CLIMA, a présenté la politique climatique de l'UE et les possibilités de financements européens pour des projets et des actions visant à s'adapter au changement climatique. **L'Union européenne est confrontée à un double défi.** D'une part, **l'UE doit réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre pour prévenir les impacts ingérables** (« atténuation »). D'autre part, **l'UE doit également s'adapter au changement climatique pour accroître la résilience de la société et gérer les impacts inévitables** (« [adaptation](#) »). Ces deux défis sont complémentaires et peuvent se renforcer mutuellement. Dina Silina a également

présenté les résultats du 4ème rapport de l'AEE intitulé « [Changement climatique, impacts et vulnérabilités en Europe](#) ». Le rapport apporte des preuves telles que l'augmentation du nombre de dangers climatiques futurs dans les régions européennes (par exemple, les ondes de chaleur, les sécheresses, la vitesse du vent, les vagues de tempête). Pour faire face au changement climatique, l'UE a mis en place des législations, mais doit encore mieux informer les décideurs sur la situation de chaque région. Toutes les régions sont affectées différemment par le changement climatique. **En particulier, les montagnes sont identifiées comme particulièrement vulnérables.** La stratégie d'adaptation de l'UE a reconnu la vulnérabilité des montagnes face au changement climatique. Les effets spécifiques des montagnes sont les suivants : augmentation de la température supérieure à la moyenne européenne, diminution de l'étendue et du volume des glaciers, déplacement des espèces végétales et animales vers une plus haute altitude, risque élevé d'extinction des espèces, risque croissant de ravageurs forestiers, risque croissant de chutes de roche et de glissements de terrain et diminution de l'enneigement hivernal pour skier. Ces effets affectent différents secteurs dans les régions montagneuses telles que l'agriculture, la biodiversité, la sylviculture et le tourisme. Étant convaincus que les montagnes sont des fournisseurs de services clés pour les sociétés européennes, la Commission propose une coopération transfrontalière pour faire face aux impacts dangereux du changement climatique.

Pour conclure, Dina Silina a présenté les possibilités de financement de la Commission européenne pour faire face aux risques climatiques dans les zones de montagne. Le **programme LIFE** est l'un d'entre eux, avec plus de 800 millions d'euros pour les projets climatiques en 2014-2020 et certains appels à propositions qui visent directement les zones vulnérables, comme les zones côtières et montagneuses. [L'appel à propositions de 2017](#) est ouvert jusqu'en septembre et la représentante de la Commission a invité les participants à postuler à ces appels à propositions.

Certains exemples de LIFE se concentrent déjà sur les zones de montagne, comme **LIFE ADAPTAMED**. C'est un projet qui vise à atténuer les effets négatifs du changement climatique des principaux services écosystémiques dans les zones protégées naturelles, y compris la zone naturelle de la Sierra Nevada dans la haute montagne méditerranéenne. Le projet se concentre sur les mesures de gestion adaptative utilisant une approche écosystémique pour assurer la rétention des sols, la pollinisation, les pâturages, la régulation de la température, l'eau, la prévention des incendies de forêt et la désertification. Les résultats de LIFE ADAPTAMED montrent une diversité de services de protection, une augmentation de 10% de la disponibilité de l'eau, 1 km de structures de rétention du sol, 260 boîtes de biodiversité, etc. Un deuxième projet est **LIFE SUSTAINHUTS**, qui lui vise à réduire les émissions de CO2 dans des environnements isolés, à prévenir la pollution atmosphérique, à préserver les forêts montagneuses, à promouvoir le tourisme durable et à introduire des méthodes respectueuses de l'environnement pour la production, la distribution et l'utilisation de l'énergie.

Cette année, la CE procède à l'évaluation de la stratégie d'adaptation de l'UE, afin d'examiner sa mise en œuvre et ses réalisations réelles et d'évaluer la pertinence, l'efficacité, le rendement, la cohérence et la valeur ajoutée de l'UE de la stratégie globale. ([Présentation disponible ici](#))



Le Professeur Sandor Szalai, président du Groupe de travail sur l'adaptation au changement climatique de la Convention des Carpates, a présenté le travail de son groupe de travail et l'importance du Fonds de Cohésion. Le Professeur Sandor Szalai a expliqué que « *la Convention des Carpates vise à introduire un nouvel article sur le changement climatique parce que le sujet est très important* ». **Les activités et les projets ont été possibles grâce au Fonds de cohésion dans la région.** Le [Fonds de Cohésion](#) investit un total de 63,4 milliards d'euros dans les activités relevant de différentes catégories telles que les réseaux transeuropéens de transport et les projets liés à l'énergie ou au transport. Il vise notamment à améliorer la compétitivité et la performance mondiale du secteur des entreprises, à promouvoir l'emploi dans le cadre des politiques de développement économique, d'emploi, d'éducation et d'inclusion sociale, d'accroître l'efficacité énergétique et des ressources et de relever les défis sociaux et démographiques. Les Carpates et leurs contreforts ont également de nombreuses eaux thermales et minérales. Les Carpates du Sud constituant la plus grande zone forestière non fragmentée d'Europe. Cependant, les zones humides connaissent la plus forte diminution. C'est en partie à cause du changement climatique dans la région et en partie à cause des activités de gestion de l'eau. Prof Szalai a expliqué que de nombreux projets ont amélioré la situation environnementale, ont contribué à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique et à l'augmentation de l'efficacité. Il a présenté le projet « Restauration écologique des zones humides de Comana ». Ce projet visait à reconstruire et protéger les zones humides dans le parc naturel Comana, un site Natura 2000 en Roumanie. Le projet a permis de stimuler la biodiversité et de rendre Comana un lieu attractif pour les visiteurs (10 000 touristes chaque année). Le succès du projet a montré à la communauté locale que la protection de l'environnement et la promotion de la biodiversité peuvent être très bénéfiques pour l'économie locale, a expliqué le Professeur Szalai. ([Présentation disponible ici](#))

SESSION 5 : Comment les régions mettent-elles en œuvre la politique de cohésion pour les zones de montagne ? (Table ronde)

Cette table ronde a discuté des outils existants utilisés par les régions pour mieux tenir compte des spécificités des montagnes. Peter Takacs, représentant de la Commission européenne à la DG Regio, a présenté trois outils différents, tandis que Sabrina Lucatelli, Coordinatrice du Comité Technique pour les Zones Intérieures à la Présidence italienne du Conseil des Ministres, André Marcon, président de MACEO, Armin Schabus, Coordinateur de programme européen dans la région de Carinthie en Autriche et Dag Ronning, Président du Conseil de la région de Hedmark en Norvège ont présenté des exemples concrets aux niveaux régional et national de comment ils ont réussi à utiliser ces outils existants.



Les États membres sont tenus de porter une attention particulière aux territoires ayant des spécificités géographiques et doivent donc mettre en œuvre l'article 174 du Traité sur le fonctionnement de l'UE, comme l'a expliqué Peter Takacs, représentant de la DG Regio. Même si au niveau de l'UE, il n'a pas pu donner le montant du budget consacré directement aux zones de montagne, il a identifié trois différents outils qui sont actuellement utilisés par certaines autorités de gestion pour mieux tenir compte des spécificités des montagnes.

Tout d'abord, **les Accords de Partenariat et les Programmes Opérationnels (PO)** sont utilisés pour définir une approche intégrée pour répondre aux besoins spécifiques des zones de montagne, la France avec le **PO pour les Pyrénées françaises, le PO pour le Massif des Alpes et pour le Massif Central, et en Italie avec le PO pour le Frioul-Vénétie julienne (Friuli Venezia Giulia)**.

Certains besoins spécifiques tels que l'éloignement, l'accessibilité, la numérisation des services, l'éducation, les PME ont été pris en compte avec des opérations ciblées ou des principes horizontaux dans les accords de partenariat ou les PO en Bulgarie, en Slovénie, en Suède et au Royaume-Uni.

Le deuxième outil est **l'approche intégrée** en utilisant les nouveaux instruments territoriaux tels que les **Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) et le Développement Local mené par les Acteurs (CLLD)**. Ils peuvent être utilisés avec souplesse pour mettre en place des stratégies multidimensionnelles basées sur les lieux pour s'attaquer aux défis territoriaux tels que ceux des régions montagneuses. Même s'ils ont besoin d'une planification à long terme, ils peuvent combiner différentes sources de financement thématique et assumer des responsabilités au niveau local. Cette approche a été choisie en **Grèce avec l'ITI à Sterea Ellada sur le patrimoine culturel et le développement du tourisme dans la péninsule de Mani et en Italie avec l'ITI dans la vallée d'Isonzo (IT-SI) sur la coopération transfrontalière entre trois municipalités ; avec le CLLD dans le Tyrol et dans le Trentin (donc entre l'Italie et l'Autriche) sur la coopération transfrontalière et les liens urbains et en Valvecchiana 2020 sur les périphéries intérieures en Italie.**

Enfin, le troisième outil est la **stratégie macro-régionale**, avec à la fois la Stratégie Macro-régionale **Alpine** (Alpes) et la Stratégie macro-régionale de la **région du Danube** (Carpates, Balkans, Rhodopes) qui sont importantes pour le développement équilibré et durable des territoires de montagne. ([Présentation disponible ici](#))

Les autres intervenants ont donné des exemples concrets aux niveaux régional et national sur la façon dont ils ont réussi à utiliser ces outils existants.



Sabrina Lucatelli, Coordinatrice du Comité Technique pour les Zones Intérieures de la Présidence italienne du Conseil des Ministres, a présenté un exemple concret d'une **stratégie intégrée en Italie**. Elle a expliqué comment ils ont développé une stratégie spécifique pour aborder la question du dépeuplement en Italie. Grâce à une stratégie de gouvernance à plusieurs niveaux, **l'approche des zones intérieures** a aidé les habitants locaux en facilitant la fourniture de services (comme les écoles, les services de santé) et les investissements dans

des domaines de développement choisis (tels que l'énergie, l'agriculture, l'artisanat, le patrimoine culturel et la politique régionale) pour faciliter le bien-être et les conditions de vie dans ces zones dépeuplées. En Italie, les zones intérieures couvrent presque 60% de l'ensemble du territoire national qui regroupe environ 23% de sa population totale et plus de 4000 municipalités, dont beaucoup sont en zones de montagne, cette stratégie aborde directement certaines questions clés dans les zones de montagne.

Cette stratégie est **multi-fonds** (FEADER, FEDER, FSE et fonds nationaux sont regroupés) et repose sur une approche participative avec la **participation active des municipalités**.

Sabrina Lucatelli a reconnu que l'une des plus grandes difficultés était d'**avoir suffisamment de souplesse** pour faciliter l'accès aux fonds tout en répondant aux besoins des habitants des territoires. Une plus grande souplesse du côté de la Commission serait la bienvenue dans l'avenir pour une approche territoriale toujours plus ciblée.



Armin Schabus, chargé de la coordination de programme européen dans la région de Carinthie en Autriche, a insisté sur l'importance d'avoir une **réflexion stratégique sur la manière d'améliorer la coopération à différents niveaux pour assurer une bonne mise en œuvre de la politique de cohésion**. Dans la région montagneuse de Carinthie, par exemple, ils ont développé **une coopération dans le cadre de la stratégie EUSALP**, puisqu'ils jouent un rôle actif dans la mise en œuvre de cette stratégie, étant l'un des leaders du groupe d'action 8. La **coopération transfrontalière** est également développée avec la Slovaquie et l'Italie, avec la mise en œuvre du nouvel outil CLLD

ou avec la mise en œuvre d'un **GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) entre la Carinthie, la Vénétie et le Frioul**. Mais la coopération n'est pas seulement transfrontalière ou internationale, **la coopération entre les différents fonds dans la région** devrait également être améliorée. C'est ce que fait son bureau : tenter de faciliter la mise en œuvre des différents fonds : le FEDER, le FSE et les programmes de développement rural, y compris l'approche LEADER, de manière cohérente pour atteindre les objectifs de la région. Cette approche intégrée est tout à fait unique car il existe une véritable coordination entre les différents contenus des programmes et les autorités de gestion qui les mettent en œuvre.

Afin de faciliter la coopération dans la future politique de cohésion, Armin Schabus a recommandé de **simplifier la mise en œuvre de la politique de cohésion** : les outils CLLD sont des outils très intéressants, mais les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre et la difficulté pour les acteurs locaux de voir la valeur ajoutée de tels outils empêchent une mise en œuvre plus large et plus simple. Ainsi, les règles devraient être modifiées afin de **rendre ces outils plus attrayants pour les acteurs locaux**.



André Marcon, en tant que représentant du Conseil National de la Montagne, a expliqué quelle était l'approche, mise en place en France, pour mieux répondre aux spécificités des montagnes, dans le cadre de la politique de cohésion. En France, une nouvelle loi sur la montagne vient d'être adoptée en décembre 2016. Elle a confirmé l'organisation de la politique de cohésion pour les zones de montagne grâce à la **mise en place de cinq « Comités de massifs »**. Ces comités de massifs sont cofinancés entre l'État, les régions et l'UE. Une grande diversité d'acteurs se réunit dans ces comités de massifs : **50% d'entre eux sont des administrations locales ou régionales, 25% sont des**

organisations socioprofessionnelles telles que des chambres de commerce et les autres **25% sont des associations, y compris des organisations environnementales**. Toutes ces organisations doivent travailler ensemble pour **définir une programmation stratégique** pendant plusieurs années. Une fois le PO signé, tous les partenaires éventuels du projet peuvent soumettre des propositions de projets. Le comité de massif de montagne suit le programme, écrit des avis et fait des propositions de changements, si nécessaire.

Selon André Marcon, cet outil est très utile et facilite une **démocratie participative et constructive**, car les acteurs sur le terrain ont participé directement à l'élaboration du programme. Au niveau de l'UE, André Marcon rêve d'un **Conseil Européen de la Montagne** avec cette approche tripartite qui pourrait mieux prendre en compte les spécificités de montagne tout en impliquant des acteurs locaux qui connaissent mieux les besoins de leurs territoires.

La Norvège ne fait pas partie de l'UE et, en tant que tel, ne met pas en œuvre la politique de cohésion. Néanmoins, comme l'a expliqué Dag Ronning, Président du Conseil du Comté de Hedmark, **la Norvège est un acteur actif dans les programmes Interreg**. Il a expliqué comment la Norvège abordait les problèmes de montagne au niveau régional. Leurs politiques régionales pour les zones rurales se concentrent sur la façon de maintenir la population dans ces régions. L'approche spécifique de la montagne repose sur l'utilisation durable des ressources naturelles et sur les zones de protection de la nature. Leurs politiques répondent également aux défis spécifiques des zones de montagne telles que de bons transports publics ou l'accès au haut débit. Pour faciliter le développement de ces infrastructures, elles doivent être innovantes. Au Conseil du Comté de Hedmark, l'accès au haut débit a été facilité par une coopération entre le Conseil du comté, certaines entreprises privées et les citoyens qui couvrent les coûts d'installation pour avoir accès aux infrastructures. Cela n'aurait pas été possible sans la coopération active de tous ces acteurs.



Cette table ronde a montré que certaines régions et États membres ont réussi à adapter leurs priorités et leur gouvernance pour tenir compte des besoins particuliers des zones de montagne. Cela a été possible grâce à des solutions innovantes et à une forte volonté politique d'adapter les outils existants.

SESSION 6 : Quelle est la place des zones de montagne dans la future politique de cohésion ? Que peuvent faire les décideurs politiques ? Table ronde

Viktor Blaskov, ancien assistant de l'eurodéputée Iliana Iotova, Dilyana Slavova, du Comité économique et social européen, le député européen Franc Bogovic et le Conseiller Tony Buchanan du Comité européen des régions ont discuté de la future politique de cohésion et de la manière dont les différentes institutions européennes pourraient contribuer à porter plus d'attention aux zones de montagne dans la prochaine période de programmation.



Viktor Blaskov, ancien assistant parlementaire de l'eurodéputée Iliana Iotova, a expliqué que le rapport Iotova sur la politique de cohésion dans les régions montagneuses a été adopté avec une large majorité en mai 2016. Le travail a débuté avec l'adoption de ce rapport et les **députés doivent continuer à lutter pour maintenir l'accent sur les zones de montagne**. En plus du soutien du Parlement européen, tout en rédigeant le rapport, Mme Iotova a également reçu un large soutien des maires dans les Alpes, en Bulgarie, en Allemagne, en République tchèque, dans toutes les chaînes de montagnes, montrant que

l'initiative a été très bien reçue sur le terrain.

La commissaire Cretu, chargée de la politique de cohésion, a mentionné à Mme Iotova qu'un programme dédié aux zones de montagne était une possibilité, mais il **faudrait un large soutien politique dans toute l'Europe, ce qui n'est pas le cas pour le moment**. La Bulgarie aura bientôt la présidence de l'UE et fera pression pour que cet agenda de la montagne soit intégré dans la politique de cohésion. Néanmoins, la voix des habitants de la montagne doit être entendue : la société civile devrait se mobiliser pour continuer l'élan créé par l'adoption du rapport d'Iotova si nous voulons avoir une stratégie européenne dédiée pour les zones de montagne ou un commissaire européen en charge des zones de montagne.



Dilyana Slavova, Présidente de la section des relations extérieures du Comité économique et social européen (CESE), a expliqué que le CESE soutient également le rapport Iotova et l'idée d'avoir un agenda dédié aux zones de montagne. Malheureusement, les régions montagneuses ne sont pas toujours très bien représentées au CESE mais une attention accrue devrait être accordée à ces domaines dans la future PAC et la future politique de cohésion. Selon Mme Slavova, **les zones de montagne devraient d'abord être reconnues comme une priorité à part entière** avant de parler du budget consacré à la politique de cohésion. Plus précisément, elle a recommandé que la future politique

de cohésion contienne un **agenda spécifique pour les zones de montagne et des fonds communs pour les zones de montagne**. Elle a également suggéré que certains fonds soient plus **directement ciblés sur les zones de montagne** dans le deuxième pilier de la PAC et que **la mention facultative de qualité pour les produits de montagne soit mieux diffusée afin de faciliter sa mise en œuvre au niveau local**.

Franc Bogovic, député européen qui a soutenu l'adoption du rapport Iotova et membre de l'Inter groupe RUMRA, a rappelé aux participants la **question budgétaire** : les discussions pour le prochain CFP (cadre financier pluriannuel) devraient être difficiles avec le départ du Royaume-Uni et avec un budget européen limité. Ainsi, le budget disponible devra être utilisé de la meilleure manière possible. Selon lui, la politique de cohésion devrait se concentrer d'abord sur la **fourniture d'infrastructures de base** pour accroître l'accessibilité des zones éloignées (avec des routes, autoroutes, haut débit). Une fois que ces infrastructures de base sont fournies, la politique de cohésion devrait aider à assurer que les gens puissent rester dans les territoires et avoir accès à des **services de base** tels que les écoles, les services de santé, les soins sociaux, la culture. Toutes les questions sont très importantes pour les zones de montagne et pourraient éviter le dépeuplement, en particulier des jeunes, et améliorer les conditions de vie des habitants de montagne. Enfin, il soutient fermement le **principe de solidarité** entre les États membres et entre les régions, qui est l'essence de la politique de cohésion. Il est extrêmement important de maintenir cette solidarité avec les pays et régions moins développés afin d'éviter de renforcer les écarts de développement entre les différentes régions.



Le Comité des régions (CdR) a récemment adopté l'avis Schneider sur [« L'avenir de la politique de cohésion au-delà de 2020 »](#). Cette opinion tient compte des zones éloignées, comme l'a expliqué le Conseiller Tony Buchanan, Vice-Président de la Commission des ressources naturelles du CdR. Pour mieux répondre aux défis territoriaux et regarder les territoires situés sur place, il a estimé que les zones devraient **être plus attrayantes**. Pour ce faire, les défis de l'accès au haut débit, l'accès aux services de base (tels que les bureaux de poste

locaux ou les bars locaux), la protection de l'environnement et le dépeuplement devraient être abordés dans le cadre de la politique de cohésion. Ainsi, il a recommandé que la future politique de cohésion soit **plus ciblée**, car elle a été parfois trop générale dans le passé, et que les **communautés locales** soient mises au cœur de la politique. Il a également appuyé l'idée de **simplification** dans la mise en œuvre de la politique de cohésion.

CLOTURE



Jean-Pierre Halkin, chef d'Unité de la DG Regio (Commission européenne) a encouragé les régions et les États membres à mieux utiliser les instruments existants, tels que **les Accords de Partenariat avec les Outils Intégrés d'Investissement Territorial (ITI)**, les **macrostratégies ou les taux de co-financement spécifiques, pour les zones de montagne.**

Il est probable que les futures priorités de l'Union européenne changeront et porteront plus d'attention sur les migrations, la sécurité et la défense, par exemple. Cela aura également un impact sur les priorités thématiques de la politique de cohésion. Ces changements attendus ouvrent également l'opportunité de simplifier les procédures, ce qui a été demandé par différents orateurs lors de la conférence.

Jean-Pierre Halkin a félicité Euromontana pour le bon timing dans l'organisation de la conférence. La Commission européenne commencera à discuter de la future politique de cohésion avec les parties prenantes lors du Forum de cohésion qui se tiendra les 26 et 27 juin. **Les habitants des montagnes et les administrations doivent être stratégiquement organisées pour faire entendre leur voix au niveau de l'UE.** Certaines alliances stratégiques avec d'autres organisations, telles que celles qui représentent les îles ou les régions à faible densité de population, pourraient être développées pour mieux faire pression ensemble.

Cette conférence a été la première étape pour soutenir une future politique de cohésion afin de mieux tenir compte des spécificités de la montagne. Euromontana appelle toutes les organisations, en particulier les régions et les États membres qui ont participé à cette conférence, à **montrer leur soutien pour une approche spécifique pour les zones de montagne**, y compris lors de la consultation **ouverte sur la future politique de cohésion**. Enfin, Euromontana s'engage à continuer de plaider en faveur d'une politique de cohésion qui se concentre davantage sur la cohésion territoriale et prend pleinement en compte les spécificités des montagnes.



2017 – Compte rendu de la conférence écrit par Euromontana.

Conférence conjointement organisée par Euromontana et la Commission européenne (DG Regio)

Pour plus d'informations, veuillez contacter
Marie Clotteau, Directrice d'Euromontana
Marie.Clotteau@euromontana.org

et le coorganisateur Marco Onida, DG REGIO, Compétence Centre Macro-Régions & Coopération territoriale européenne
Marco.Onida@ec.europa.eu